

**Domaine :** Sciences du vivant - **Thématique(s) :** Réglementation pour les pratiques en biologie, usage des animaux à des fins scientifiques  
**STAGES COURTS**

## MAINTIEN DES COMPÉTENCES POUR L'USAGE DES ANIMAUX VIVANTS À DES FINS SCIENTIFIQUES #2 : PROJETS EXPÉRIMENTAUX, DEGRÉS DE GRAVITÉ DES PROCÉDURES EXPÉRIMENTALES (RONGEURS)

L'utilisation des animaux vivants à des fins scientifiques nécessite en plus d'une formation spécifique une formation continue de 3 jours tous les 6 ans.

Cette journée de formation permet de valider 1 journée de formation continue à inclure dans le livret de compétences.

 **Dates :** Voir le calendrier

 **Lieu :** Campus Pierre et Marie Curie – Paris (Jussieu)

 **Tarif :** 450 €

**Modalité :** Présentiel

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- avoir des connaissances de base sur la physiologie de la douleur
- savoir reconnaître les signes de la douleur et connaître leur prise en charge
- être capable d'évaluer le degré de gravité d'une procédure expérimentale
- connaître la règle des 3R et le dispositif éthique en recherche animale
- savoir rédiger une autorisation de projet

### RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Hélène Hardin-Pouzet



Marie-Noëlle Fiamma

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Personnes amenées à travailler sur des projets de recherche incluant des expérimentations sur l'animal (chercheurs, doctorants, ingénieurs)  
Une expérience en manipulation des animaux est nécessaire

### PROGRAMME

- douleur, points limites, euthanasie
- évaluation du degré de gravité d'une procédure expérimentale
- la règle des 3R
- le dispositif éthique en recherche animale
- dépôt d'autorisation de projet

### MÉTHODES

Cours théoriques et séances de questions-réponses pour une bonne assimilation des concepts abordés.

Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.

Evaluation des connaissances acquises par QCM en fin de formation.

Apprentissage par études d'exemples concrets

### INFORMATIONS

- Catégorie de l'action de développement des compétences:

(Article L6313-1 du Code du Travail) :  
Action de formation  
Cette formation répond aux exigences réglementaires de formation continue: 3 jours de formation obligatoire tous les 6 ans, conformément à la directive 2010/63UE

- Effectifs : Min 4 pers. / Max 20 pers.
- Calendrier : Nous consulter pour les dates
- Possibilité de sessions sur-mesure

#### Session

LE 17/01/2025

### CONTACT

 biosciences-fc@sorbonne-universite.fr

Supports pédagogiques, bibliographie et documentation,  
diaporamas  
Supports de cours PDF

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de fin de formation et de compétences

#### LES + DE LA FORMATION

Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail

Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants

Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale

#### CALENDRIER

**Durée de la formation :****Rythme :** 1 Jour

Dates : Nous consulter

SESSION

Le 17/01/2025